



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maintien

Question écrite n° 86493

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, de lui donner des indications sur les actions menées au sein de son ministère pour favoriser et susciter des études scientifiques et universitaires sur les actions de sécurité publique et sur la criminologie et les disciplines voisines.

Texte de la réponse

Depuis sa création en 1983, le Centre national d'études et de formation (CNEF) de la police nationale organise, en relation avec des chercheurs et des universités, des journées thématiques qui portent tant sur des questions liées à l'actualité que sur des problématiques plus générales ou sur l'analyse de faits de société. Ces rencontres pluridisciplinaires mettent en relation les personnels de différentes administrations (police nationale, gendarmerie nationale, éducation nationale, justice, douane, entre autres) et des partenaires du secteur privé ou du monde associatif. En 2005, treize thèmes ont été proposés, dont « Psychologie et police », « Initiation à la civilisation arabo-musulmane », « Télésurveillance et sécurité », « Police, justice, médias », « Sûreté portuaire et aéroportuaire », « Mineurs isolés : l'impasse ? », « Biométrie et pratique policière », « Femmes criminelles », « Pyromanie » et « Bioéthique ». Par ailleurs, dans le cadre des journées sur « l'Islam et les jeunes » et « Géopolitique et religions », le CNEF a développé un partenariat étroit avec l'institut sur l'islam et les sociétés du monde musulman. Dans le même esprit, les sujets de l'année 2006 sont proposés en tenant compte tant des priorités nationales que du souci de répondre aux exigences de l'actualité judiciaire et de l'évolution de la société. Seront ainsi abordés les thèmes comme « La rumeur », « Prostitutions », « La preuve : de l'aveu à l'ADN », « Islam en Europe, islam(s) d'Europe », « La vérité sort-elle de la bouche des enfants ? ». Par ailleurs, le CNEF assure, en relation avec l'université Paris-X Nanterre et l'université Paris-VIII, des stages au profit de policiers et de magistrats : respectivement « Audition de l'enfant victime » et « Entretien judiciaire ». Des échanges avec l'unité de sciences criminelles comparées de l'université de Pau ont également lieu. En outre, l'Institut national des hautes études de sécurité (INHES), établissement public rattaché au ministère de l'intérieur, a pour mission, notamment, d'engager et de valoriser des travaux de recherche destinés à approfondir la réflexion en matière de sécurité.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86493

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 février 2006, page 1755

Réponse publiée le : 18 avril 2006, page 4252